



## **Reprise progressive du service de collecte des bornes à verre**

**La Communauté d'Agglomération du Centre Littoral informe les habitants que des opérations de rattrapage de collecte des bornes à verre sont en cours, suite à quelques difficultés rencontrées depuis plusieurs semaines.**

Les habitants sont invités à conserver les contenants en verre ou à privilégier le dépôt en déchetterie :

- La déchetterie de Rémire-Montjoly : Rond-point Adelaïde Tablon
- La déchetterie de Cayenne : Zone artisanale Galmot

Accueil : du lundi au samedi de 8h à 18h et le dimanche de 8h à 14h.

Pour rappel, le dépôt des bouteilles et contenants en verre est interdit au pied des bornes pleines. Il constitue un dépôt sauvage sanctionné par une amende allant de 68€ à 1500€. (article R.632-1 et 635-8 du code pénal).

Les bornes pleines peuvent être signalées à [environnement@cacl-guyane.fr](mailto:environnement@cacl-guyane.fr) et/ou sur l'application mobile 6 en 1 de la CACL.

La CACL remercie les habitants de leur compréhension.

### **CONTACTS PRESSE**

**Soraya HYASINE**

Chargée de communication  
Direction de la communication  
Tél : 05 94 28 28 28 / 0694 41 94 09  
Mail : [soraya.hyasine@cacl-guyane.fr](mailto:soraya.hyasine@cacl-guyane.fr)

**Yves-Junior RAYMOND**

Responsable de la cellule Collecte  
Service Environnement / Déchets  
Direction de l'Hydraulique et de l'Environnement  
Tél : 05 94 28 91 07 / 06 94 24 93 42  
Mail : [yves.junior.raymond@cacl-guyane.fr](mailto:yves.junior.raymond@cacl-guyane.fr)